



**Service de surveillance des communes**

Service de surveillance  
des communes  
Rue des Gazomètres 7  
Case postale 36  
1211 Genève 8

<p>Ville de Genève Direction générale</p>
<p>Reçu le: <b>15 JUIN 2006</b></p>
<p>Séance CA du: /</p>
<p>Décision:</p> <p><i>- dossier</i></p>
<p>A traiter par: <i>SCM</i></p>
<p>Copies: Dpt 1 Dpt 2 CJ-PL</p>

Monsieur le Maire  
de la Ville de Genève  
Palais Eynard  
Case postale 3983  
1211 Genève

N/réf. : FMO/YET/458/06

Genève, le 8 juin 2006

**Concerne : Crédit de 95 000 F destiné à la communication et à la promotion du vélo**

Monsieur le Maire,

Nous accusons réception de la délibération du Conseil municipal de votre commune du 17 mai 2006, relative à l'objet visé en marge, et vous informons que nous en transmettons copie à la :

- Surveillance des communes, section financière

afin d'en obtenir le préavis nécessaire.

Sauf remarque du service susmentionné, il pourra être donné suite à cette délibération après l'échéance du délai référendaire indiqué ci-dessous, conformément à l'article 66, alinéa 2 de la loi sur l'administration des communes.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Maire, à l'assurance de nos salutations distinguées.

Fabienne Monbaron  
Adjointe administrative

**Copie pour information :**

- Office cantonal de la mobilité

Date réelle d'affichage : 26 mai 2006  
Date légale d'affichage : 26 mai 2006  
Fin délai référendaire le : 5 juillet 2006